



Déclaration préalable Unsa Education au CSA-SD "Carte Scolaire 1er degré" du jeudi 13 février 2025

Monsieur le Secrétaire Général, Inspecteur d'Académie par intérim,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

La venue de l'ancienne ministre de l'Education Nationale, Mme VALLAUD BELKACEM, sur le territoire montois en ce début d'année a permis de remettre en lumière des choix de politique éducative volontaristes, dans l'intérêt de tous les élèves et de notre société en devenir : une augmentation du nombre d'enseignants, une mixité scolaire accrue, des rythmes scolaires plus adaptés aux apprentissages...

Ces choix, sources de réussites, souvent étayés scientifiquement, ont été reniés par M. MACRON depuis son arrivée au pouvoir, et de fait par son armada de ministres de l'Education Nationale.

En préambule de ces instances, l'Unsa Education souhaite, ici, saluer les collectivités et les Conseils d'École qui, contre vents et marées, ont fait le choix de conforter la semaine à 4,5j dans leurs écoles. Ces choix courageux, qui demeurent le résultat d'une loi de la République, sont opérés dans l'intérêt des élèves et des apprentissages, faisant fi des intérêts individuels et pécuniers.

L'Unsa Education ne peut aborder ces opérations de carte scolaire 2025 dans le premier degré sans faire un point rétrospectif sur celles de l'année précédente. Les choix qui ont guidé la carte scolaire 2024, et c'est un secret de polichinelle aujourd'hui, n'ont pas été fait dans le seul intérêt des élèves... Nous l'avons dit et nous le regrettons encore aujourd'hui. Toutes les situations ne se valaient pas, et les choix opérés ont eu des conséquences délétères bien concrètes.

Nous reviendrons sans surprise sur le RPI Poyanne Laurède, qui a connu l'arrivée de sa plus forte cohorte en petite section (+14 élèves) à la rentrée 2024 ; la même année choisie pour une fermeture au titre de la baisse démographique !

Ce choix de fermeture a laissé "la part belle" à deux triples niveaux PS MS GS à 28 élèves, et CP-CE1-CE2 à 22 élèves, parmi lesquels se trouvent des élèves relevant du pôle ressources départemental pour des situations difficiles, et déjà connues lors du choix opéré. Et que dire des projections sur 2025 ... trois triples niveaux sont annoncés compte tenu de la taille des cohortes : un RPI de 3 classes triples niveaux, sur trois sites distincts, il fallait bien un POP national pour auréoler le tout.

Le PV du CDEN du 15 mars 2024, faisait état d'un différentiel régulier entre prévision/effectif sur ce RPI... il n'en fut rien !

Le PV du CDEN du 15 mars 2024, faisait état d'une situation revue en juin au titre de la décharge de direction, il n'en fut rien !

La non-surséance de certaines fermetures lors de ce même CDEN aurait-elle eu des conséquences similaires partout ? En responsabilité, l'Unsa Education ne le pensait pas en mars 2024, et ne le pense pas plus aujourd'hui à la lumière des réalités prévisibles.

Plus que jamais, l'Unsa Education réclame des arbitrages les plus justes possibles, avec des critères pédagogiques, sociaux et territoriaux, et dans l'intérêt du plus grand nombre d'élèves possible !

Les instances de novembre 2024 ont fait raisonner le "LA" de l'orchestre Carte scolaire 2025 : le département landais perd beaucoup d'élèves, et un focus est donné sur la Circonscription Hagetmau Chalosse, qui perd à elle seule la moitié des effectifs du département.

Le différentiel entre départ des CM2 et entrée des PS a été avancé pour expliquer cette déprise démographique lors du bilan sur le constat d'effectifs.

Les enjeux de la carte scolaire méritent un traitement juste et équitable des données.

La Circonscription Hagetmau Chalosse fait quasi jeu égal avec d'autres circonscriptions sur la perte démographique liée au différentiel CM2/PS.

Cependant, la réalité des chiffres montre que toutes les circonscriptions compensent cette perte démographique liée au différentiel PS/CM2, et gagnent donc des élèves.

Toutes, sauf une : Hagetmau Chalosse, qui est la seule circonscription qui creuse son différentiel PS/CM2.

L'Unsa Education dresse le constat que cette circonscription connaît la déprise démographique la plus forte, et qu'elle apparaît comme la circonscription la moins attractive de notre département.

L'Unsa Education se questionne sur cette part d'élèves quittant la circonscription et ne relevant pas du différentiel PS/CM2 : où vont-ils ?

Dans notre département, nous n'avons pas accès aux effectifs relevant du privé 1er degré, contrairement au second degré. L'Unsa Education réitère sa demande de disposer des chiffres des effectifs privés dans le premier degré, qui sont compilés dans le rapport *Stats Info* académique.

Ce rapport académique 2024, des élèves dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux à la rentrée 2023, fait état pour notre département d'une perte d'effectifs dans les écoles publiques et d'une augmentation des effectifs dans les écoles privées. Les Landes sont le département qui connaît l'augmentation la plus forte des élèves scolarisés dans le privé sur l'académie de Bordeaux. (+ 1,6% dans le privé sous contrat, + 7.8% dans le privé hors contrat)

Ce même rapport révèle, que pour notre département, 8,2% des élèves landais sont scolarisés dans un établissement privé.

Force est de constater que cette proportion peut s'envoler sur la circonscription Hagetmau Chalosse où jusqu'à 22% des élèves d'une même cohorte d'un secteur de collège sont

scolarisés dans le privé. L'école privée de Tartas, en particulier, connaît une santé de fer de ses effectifs, qui a de quoi faire pâlir les écoles publiques voisines.

Au regard de ces éléments, l'Unsa Education fait le vœu que la Circonscription Hagetmau Chalosse ne soit pas la grande perdante de cette carte scolaire 2025.

Cette circonscription très rurale a besoin d'une attention toute particulière pour retrouver de la stabilité et de l'attractivité !

La non fermeture d'une classe à Poyartin, obtenue à l'arraché lors du CDEN du 10 mars 2023 avec le concours de l'Unsa Education, illustre cet état de fait.

Le SE-Unsa des Landes a décliné localement l'enquête "Absences non remplacées" du SE-Unsa national.

Les résultats sont sans appel : les journées d'enseignants non remplacées s'égrènent sans fin et le contingent de remplaçants est à sec.

Cette situation, qui connaît un fort retentissement en ce début d'année 2025, met à mal les écoles, les collègues, les élèves et les familles, et fait reposer sur les équipes, et en premier lieu sur les directeurs d'école, les questionnements et mécontentements des familles.

Ce n'est ni au directeur, ni aux collègues qui voient les élèves se répartir dans leur classe, ni au collègue absent, d'assumer auprès des parents la rupture pédagogique que connaissent les élèves. Pour autant, dans la réalité, les écoles se retrouvent bien seules face à ces situations qui se répètent et durent dans le temps.

Que dire des constellations qui sont maintenues quoi qu'il en coûte, et mobilisent des ressources de remplaçants alors que nous n'en avons plus pour assurer la continuité pédagogique devant élèves ?

Depuis plusieurs années, on nous explique dans ces mêmes instances, que les difficultés de remplacement sont d'ordre conjoncturel, nous arguant de pourcentages satisfaisants du remplacement, qui masquent tant et tant de difficultés locales.

Pour l'Unsa Education, ces difficultés ne sont pas d'ordre conjoncturel, elles ne l'ont sans doute jamais été, mais bien d'ordre structurel : il manque d'enseignants remplaçants dans nos territoires. Notre ministère doit en prendre conscience, et répondre de manière sérieuse à ces trop nombreuses ruptures pédagogiques que connaissent nos élèves.

L'Unsa Education tient à saluer l'action des secrétaires et équipes de circonscription, à qui depuis des semaines on demande l'impossible : organiser le remplacement, sans remplaçant !

L'Unsa Education s'oppose fermement à la suppression annoncée du poste de conseiller pédagogique départemental, mission sciences et technologie.

Après la suppression des mêmes postes en musique et culture humaniste ces dernières années, où l'on nous avait étonnamment expliqué que l'on pouvait faire mieux avec moins... vaste miroir aux alouettes, voici venu le tour des sciences !

A l'heure où la théorie des "platistes" continue de prospérer et où la conviction personnelle dépasse le fait scientifique établi, l'Unsa Education dénonce ce coup de canif porté à la place des sciences à l'école : notre société en a tellement besoin !

Cette même instance a pourtant montré, lors des opérations 2024, son soutien à la fonction des conseillers pédagogiques, en créant 3 ETP associés à cette fonction.
Nous demandons le même engagement envers ce poste de CPD Sciences, et qu'il soit reconduit dans l'intérêt de l'Ecole et de ses élèves.

Enfin, l'Unsa Education déplore l'absence remarquée des IEN des Circonscriptions lors des dernières opérations de carte scolaire.

Ils sont pourtant les interlocuteurs de première ligne de ces choix à opérer, et ont une connaissance fine de leur territoire et de leurs spécificités.

Pour l'Unsa Education, il manque un maillon dans cette chaîne de discussions. Nous appelons à ce que ces personnels, incontournables dans cette temporalité, puissent-être de nouveau associés à ces instances.

Merci pour votre écoute,
Pour l'Unsa Education des Landes

Christophe NOWACZEK

Sabrina GLEYZE

Julien LARRERE